

LIAISON

NOTRE MANDAT

LA COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO RECOMMANDE DES MESURES DE RÉFORME DU DROIT AFIN D'AMÉLIORER LA PERTINENCE, L'EFFICACITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DU SYSTÈME DE JUSTICE, DE SIMPLIFIER ET DE CLARIFIER LA LOI, D'UTILISER LA TECHNOLOGIE POUR AMÉLIORER L'ACCÈS À LA JUSTICE ET DE STIMULER LE DÉBAT CRITIQUE SUR LA RÉFORME DU DROIT.

NOTRE VISION

La Commission du droit de l'Ontario sera un leader dynamique et créatif en recherche juridique, en analyse des politiques et en réforme du droit au Canada.



Message de la directrice exécutive

La Commission du droit de l'Ontario fait sa marque!

Six semaines seulement après la publication par la CDO de ses recommandations finales sur le partage des régimes de retraite

en cas d'échec du mariage, le procureur général Chris Bentley a déposé un projet de loi visant à modifier divers aspects du droit de la famille, y compris le partage des régimes de retraite. Au moment de présenter le projet de loi 133 en première lecture le 21 novembre dernier, le ministre Bentley a indiqué : « J'aimerais souligner l'excellent travail fait par la Commission du droit de l'Ontario, qui a proposé nombre des dispositions figurant dans cette reforme. »

La CDO a également publié il y a quelques mois son rapport final sur les frais d'encaissement des chèques du gouvernement. Ce rapport, disponible en ligne à www.lco-cdo.org, a retenu un grand nombre des observations recueillies aux quatre coins de la province, démontrant ainsi notre engagement à consulter le plus grand nombre possible d'intervenants au sein de la collectivité.

D'ailleurs, la diversité des populations que nous servons est l'une des plus grandes forces de la Commission. Notre rapport sur les frais d'encaissement avait pour but de mieux informer les personnes à faible revenu bénéficiant de prestations du gouvernement sur les différents modes de versement de cette assistance et ce que cela implique. Le projet de loi 133 aidera sans aucun doute les personnes de la classe ouvrière et de la classe moyenne qui adhèrent à des régimes de retraite et leur conjoint à réduire les coûts et l'anxiété associés au délicat partage de ces biens.

Au cours des prochains mois, vous aurez l'occasion de soumettre vos observations dans le cadre de nos autres projets, qui concernent notamment les aînés, les personnes handicapées et les travailleurs vulnérables. Je vous encourage fortement à le faire!

Patricia Hughes

« Si la CDO n'avait pas publié de recommandations sur la réforme des régimes de retraite, l'issue aurait sans doute été très différente. Cela a vraiment été un élément porteur de changement. »

— Tom Dart, président de l'Association du Barreau de l'Ontario — Section du droit de la famille

Dans cette numéro. . .

- ➤ Votre opinion sur les projets en droit de la famille
- > Portrait de notre avocat-résident
- ➤ Les projets de la CDO en bref



LAW COMMISSION OF ONTARIO COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO

Des idées au menu de la table ronde sur le droit de la famille

La CDO invite les gens à soumettre leurs observations d'ici le 13 mars



Nick Bala, Queen's University, and Dena Moyal, Office of the Children's Lawyer

Selon Nick Bala, professeur de droit à l'Université Queen's, la CDO a joué un rôle important en organisant cet automne une table ronde provinciale sur la réforme du droit de la famille, ce qui était une grande première pour la Commission. Ce forum d'une journée a réuni 33 représentants et intervenants du milieu universitaire, de cabinets privés, du système judiciaire, du gouvernement et d'organismes communautaires. Le professeur, qui a assisté au forum, souhaite que cette démarche se poursuive.

« Cette journée est un élément important qui alimentera le débat sur l'avenir du droit de la famille en Ontario», dit-il.

La table ronde a abordé des questions relevant tant du droit matériel que procédural. Après avoir attentivement analysé les principaux points soulevés, l'équipe de la CDO a dégagé deux projets possibles de recherche, qui ont été exposés dans un document rendu public le 29 janvier. La Commission mène actuellement une vaste consultation où toutes les personnes intéressées par ces questions sont invitées à faire part de leurs observations.

« Nous voulons obtenir les commentaires de tous les groupes d'intervenants, des cliniques d'aide juridique à la magistrature », explique Julie Lassonde, avocate chercheure à la CDO.

Le premier projet proposé consisterait en une étude générale des rôles des différents acteurs au sein du système judiciaire dans le secteur du droit de la famille en Ontario. Le second aborderait une question de droit matériel, soit le cadre législatif entourant la notion de foyer conjugal en Ontario. On peut obtenir plus de renseignements en consultant le site Web, à www.lco-cdo.org.

« Si nous voulons améliorer le sort des parents et de leurs enfants, nous devons faire tout en notre pouvoir pour habiliter les citoyens et les renseigner le plus possible sur le processus judiciaire et les options de règlement selon une approche non accusatoire », indique Mary Jane Hatton, juge principale (Cour de la famille) à la Cour supérieure de justice de l'Ontario. « Nous devons faire en sorte que tous les litigants aient accès à un minimum de services de première ligne afin d'en arriver promptement à des solutions équitables. »

La consultation se poursuivra jusqu'à la mi-mars, et des mises à jour seront versées sur le site Web périodiquement. La CDO s'appuiera sur les commentaires reçus pour soumettre un projet de recherche au Conseil des gouverneurs.

« Cette démarche serait impossible sans la participation des membres du public, conclut Mme Lassonde. Nos projets reflètent véritablement leurs préoccupations. »

Droit de parole

- « Il est essentiel d'entretenir un dialogue entre les différents intervenants compte tenu des enjeux changeants dans le domaine du droit de la famille. »
 - Mme la juge Mary Jane Hatton, Cour supérieure de justice (Cour de la famille)
- « Nous nous efforçons d'obtenir de meilleurs résultats pour toutes les personnes touchées par les questions de droit de la famille ou, à tout le moins, leur permettre de participer de façon positive à un processus qui aura des répercussions sur leur vie. »
 - Louise Huneault, superviseure, Bureau de l'avocat de service à la Cour de la famille,
 Aide juridique Ontario Sudbury-Manitoulin
- « La CDO propose des projets qui ont l'appui de la communauté. »
 - Fran Odette, membre du conseil d'administration,
 Réseau d'action des femmes handicapées du Canada
- « Compte tenu du très grand nombre de gens touchés par le droit de famille et de l'ampleur de ses répercussions, ce domaine est l'un des plus importants du droit. »
 - Professeur Nick Bala, faculté de droit de l'Université Queen

Avocat-résident, une formule gagnante

La première année de partenariat avec le MPG prend fin en mars

Après 25 années au sein du gouvernement ontarien, dont la majorité à titre d'avocat-conseil au ministère du Travail, John Hill rêvait de pouvoir se consacrer à un travail d'intense réflexion que le rythme effréné de son emploi lui donnait rarement le loisir de faire. Son rêve est devenu réalité en mars dernier lorsqu'il a obtenu un détachement d'un an du ministère du Procureur général pour occuper le poste de premier avocat-résident de la CDO.

« Mon travail au ministère comportait bien sûr un volet de recherche », explique l'avocat spécialiste des relations du travail, de l'équité salariale et des normes d'emploi, « mais je travaillais toujours sous pression. J'avais envie de prendre le temps de faire mes recherches, de réfléchir aux questions devant moi et d'organiser mes idées sans avoir à tenir compte du contexte politique. »

John Hill a joué un rôle de premier plan dans la formulation des recommandations relatives au projet de la CDO sur les régimes de retraite, qui forment la charpente du projet de loi 133 (Loi modifiant des lois en ce qui concerne des questions familiales) déposé à l'Assemblée législative en novembre.

« Il est très satisfaisant d'élaborer et de concrétiser un projet qui apportera vraisemblablement des changements concrets à la loi », indique-t-il.

Le programme d'avocat-résident est un partenariat stratégique entre la CDO et le ministère du Procureur général. Les avocats de la Couronne comme M. Hill apportent une perspective bénéfique à la Commission sur le plan de l'élaboration des politiques et du processus législatif. Ayant eu l'occasion d'envisager certaines questions provinciales sous un angle différent, ils reviennent au ministère avec un nouvel éclairage et de nouvelles compétences.

« Nous apprécions grandement l'appui du ministère à notre endroit, comme en fait foi ce détachement », note Patricia Hughes, directrice exécutive de la CDO. « Nous avons eu la chance qu'un avocat du calibre de John ait bien voulu nous faire profiter de son expérience pendant un an. »

Le mandat de John Hill se terminant en mars, la CDO entreprend des démarches pour que soit détaché un second avocat-résident. Surveillez notre notre site Web, à www.lco-cdo.org, et le prochain numéro de Liaison pour en savoir plus.

Quoi de neuf...?

Projet sur les frais d'encaissement des chèques du gouvernement

Le 6 novembre dernier, la CDO rendait public le rapport final de son premier projet de recherche indépendant, résultat d'une consultation publique sur les frais exigés par les services d'encaissement de chèques en Ontario. Le rapport renferme des recommandations qui ont des répercussions importantes pour le gouvernement, les établissements bancaires et les organismes communautaires qui viennent en aide aux quelque 800 000 Ontariennes et Ontariens qui utilisent les services d'encaissement de chèques.

Projet sur les personnes âgées

Une demande de propositions de recherche sur le droit et les personnes âgées a été lancée en décembre, amorçant ainsi la deuxième étape de ce projet pluriannuel. Cela fait suite à une étude préliminaire qui a permis à la CDO de cerner, en consultation avec 70 particuliers et organismes concernés de la province, les principaux enjeux reliés à cette question. Un rapport détaillé sur la première étape du projet a été rendu public en janvier.

À l'issue de cette demande de propositions, la CDO prévoit conclure des contrats de recherche et entreprendre une étape de recherche intensive durant l'été. On estime que l'élaboration d'un cadre juridique s'appliquant aux aînés prendra encore 18 mois.

Vous trouverez des détails sur les projets de la CDO, y compris les rapports et les documents de consultation, en ligne à www.lco-cdo.org.

PERSONNEL DE LA CDO

Patricia Hughes, directrice exécutive
Lauren Bates, avocate-conseil
Rovena Hajdëri, avocate chercheure
Julie Lassonde, avocate chercheure
Janice Williams, adjointe de direction
John D.T. Hill, avocat-résident détaché du
ministère du Procureur général

Roxanne Mykitiuk, chercheure-résidente détachée de la faculté de droit d'Osgoode Hall Janet Walker, chercheure-résidente détachée de la faculté de droit d'Osgoode Hall

CONSEIL DES GOUVERNEURS

www.lco-cdo.org/fr/BOG_fr.html

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA RECHERCHE

www.lco-cdo.org/fr/RAB_fr.html

Pour en savoir davantage sur la Commission du droit de l'Ontario ou nous faire part de vos observations ou opinions sur le cadre juridique de l'Ontario, visitez www.lco-cdo.org ou composez le 416-650-8406 (sans frais le 1-866-950-8406).